

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 2 septembre 2010 à 21H00

PRESENTS : M.TEMPERTON, Maire – M.DUQUESNE, 1^{er} adjoint - Mme PESLE, 2^{ème} adjoint - M.THOMAS, 3^{ème} adjoint - Mmes DE ARAUJO – LE BRETON - COUSIN - LE STUM - Messieurs LHUISSIER – HEURTEVENT – MENG - PIEDELEU – GILLES – BARIL

ABSENTE EXCUSEE : Mme Thomas Maleville Agnès

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sandrine Le Breton

LE QUORUM CONSTATE

Le compte-rendu de la séance du 5 juillet 2010 ne donne lieu à aucune remarque de la part des membres du conseil, il est adopté à l'unanimité.

<p>I - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (CLSH LES GRIBOUILLES)</p>

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que le CLSH « Les Gribouilles » rencontre des difficultés financières et souhaite que le conseil municipal se prononce sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents vote une subvention exceptionnelle à l'association des parents d'élèves (CLSH LES GRIBOUILLES) pour un montant de 1500 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du budget 2010.

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 21H10